



## louer un bien en indivision

Par **muscat**, le 15/11/2008 à 14:46

dans le cadre d'une indivision à 4 membres, qu'elle est la règle pour que la mise en location de ce bien puisse être imposée?  
merci pour vos infos.

Par **emilie50**, le 12/12/2009 à 14:40

Bonjour.

Si ta question est toujours d'actualité, attention:

Je t'explique ce qui vient de m'arriver dans le cadre d'une indivision.

Avec mon frère nous avons imposé à mon deuxième frère la mise en location du bien immobilier de l'indivision.

Nous avons loué en Décembre 2008, et au jour d'aujourd'hui, nous avons tout perdu.

Mon frère qui voulait sortir de l'indivision a présenté une demande argumentée au juge du tribunal de grande instance.

Ce dernier a ordonné la vente.

En présence d'un locataire, le prix de vente de la maison a subi une décôte.

En plus tous les frais engagés pour la rénovation, mon frère n'a rien payé par décision du tribunal.

Pour éviter cela nous aurions pu trouver une solution entre nous.

Voilà une expérience.

Par **JURISNOTAIRE**, le 12/12/2009 à 16:16

Clap-clap-clap-clap-clap-clap....

Très bien vu,  
très bien répondu,  
très bien conclu.